

Quimper, le 16 JUN 2022

**Mme Sophie BERGOGNE**  
Présidente de la Chambre régionale des  
comptes de Bretagne  
3 rue Robert d'Arbrissel  
CS 64231  
35042 Rennes Cedex



**REÇU**

**Par GREFFE , 17:16, 16/06/2022**

Madame la Présidente,

Par courrier du 20 mai 2022, vous m'avez fait parvenir votre rapport d'observations définitives suite au contrôle des comptes et de la gestion du Département du Finistère pour les exercices 2016 et suivants.

Je partage votre constat sur la situation financière favorable du Département à court terme, et les risques d'une dégradation à moyen et long terme. Vos observations confirment les conclusions de l'audit financier commandité par mes soins et finalisé à l'automne 2021 quant à la maîtrise nécessaire des dépenses et recettes du Département. Je souhaite à cet effet renforcer la recherche de marges de manœuvre, notamment par la mise en place d'un contrôle de gestion opérationnel et la simplification des process internes.

Des actions sont engagées et font écho à vos recommandations. Le Département déploie le passage à la nomenclature comptable M57 dès janvier 2023 corrélé à une professionnalisation des agents comptables et une optimisation de cette fonction au sein de la collectivité.

Il engage également un chantier sur la programmation pluriannuelle d'investissement afin de s'assurer d'un réel pilotage et d'une priorisation de ses projets en lien avec les capacités financières du Département. Un effort conséquent sera mis sur la rénovation énergétique des bâtiments pour un bilan carbone maîtrisé et une perspective d'une recherche d'économie à moyen terme sur les coûts de fonctionnement induits de ces structures. Les efforts seront aussi portés sur l'entretien des routes et des ouvrages d'art, l'accès au très haut débit, le soutien renforcé aux projets des communes et intercommunalités, à l'enseignement supérieur, au logement pour un Finistère accessible, attractif et propice à un développement de l'économie et de l'emploi.

Concernant votre diagnostic de l'état du réseau routier départemental, je suis en accord avec les principaux constats. Mes rencontres à l'automne 2021, avec les élus des communes et intercommunalités d'une part, avec les agents des routes d'autre part, confirment la nécessité de concrétiser un plan d'action sur les infrastructures routières.

Je prends note des recommandations que vous avez formulées et suis conscient qu'après plusieurs années de sous-investissement, le Département devra engager des projets pour maintenir un réseau routier structurant de qualité. Plusieurs recommandations sont d'ores et déjà mises en application.



A titre d'illustration, l'exécutif a arbitré :

- la hausse significative des crédits d'entretien dédiés au réseau routier et aux ouvrages d'art au BP 2022 (16,3m€ contre 10,4m€ au CA 2021) et qui devrait se poursuivre lors des prochains exercices budgétaires ;
- l'élaboration d'une stratégie globale ambitieuse en matière de politique routière ;
- la révision des niveaux de service attendus des centres routiers ;
- la poursuite du regroupement des petits centres routiers en lien avec la livraison de nouveaux bâtiments et installations techniques ;
- le déploiement d'un logiciel de suivi de l'activité des centres routiers.

En vous remerciant pour cette analyse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma sincère considération.



**Maël DE CALAN**

